

MÉTIERS D'ART / MÉTIERS DU CUIR

CAP

TAPISSIER D'AMEUBLEMENT EN DÉCOR

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée de l'Atlantique - 17200 ROYAN

Tél. 05 46 23 55 00

Contact : Jean-Louis Gautriaud - Animateur pédagogique

LE MÉTIER

Le titulaire de ce CAP réalise des rideaux, des draperies, des stores, des décors de fenêtre et de lit, des coussins, des tentures murales et des voilages. Par ailleurs, il remet en état les décors drapés ou tendus.

Le tapissier connaît les matériaux (étoffes, passementerie...) et les outillages utilisés dans l'ameublement.

Il prépare les matières premières, effectue le tracé et coupe le tissu.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réaliser l'ensemble du décor textile d'un espace d'intérieur : rideaux, voilage, coussins, housses de siège.
- Maîtriser les techniques de fabrication manuelle et machine.
- Identifier les styles et les tissus, connaissance de l'histoire de l'art.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Tapissier d'ameublement.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de fin de 1er cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3ème) ou être titulaire d'un niveau CAP, BAC ou plus avec la possibilité de faire la formation en 1 an.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : de 1 à 2 semaines par mois en centre de formation, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 910h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP37247

Date d'enregistrement de la certification : 17/01/2023

POURSUITE D'ÉTUDES

- Bac pro Artisanat et métiers d'art option tapisserie d'ameublement.
- BP Ameublement tapisserie décoration BTM Tapissier décorateur.
- DMA Arts de l'habitat option décors et mobiliers.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 10600€	à 100% par les OPCO	à partir de 5000€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : 75,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 25,00 %

• Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

